APAC

Compte-rendu de l'Assemblée Générale pour l'année 2022

Tenue le 15 mars 2023

Participants

- Ralison Andriamandranto
- Dominique Bénard
- Roland Daval
- Patrick Gallaud
- Hamady M'Bodj
- Guy Ménant
- Dante Monferrer

Pouvoirs reçus :

Thierry Pecquenard
Alain Dewerdt
Roland Loos

Le nombre de membres présents ou représentés est donc 10. Le nombre d'adhérents en 2022 étant de 24 et le quorum étant fixé au ¼, l'assemblée générale peut valablement délibéré.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'AG est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral et d'activité

Présentation par le président, Dominique Bénard

De janvier 2022 à Janvier 2023, l'APAC a respecté son pari en publiant 4 numéros de la revue Approches coopératives :

- N° 13 "Esprit critique contre les infox » ;
- N° 14 "Pour une société inclusive » ;
- N° 15 "Guerre ou paix, gérer les conflits"
- N° 16 "Coopération et solidarité internationale."

Il faut signaler que chaque numéro de la revue comporte de plus en plus d'interviews et de reportages, cela entraîne une augmentation significative du nombre de pages (178 dans le dernier numéro). Cependant nous avons mis en place deux innovations pour faciliter la lecture : d'une part, un sommaire interactif qui permet au lecteur d'accéder directement à l'article qui l'intéresse le plus et d'autre part, un mode de lecture à l'écran "flipbook" qui permet au lecteur de lire la revue en la feuilletant à l'écran. Nous avons également publié trois numéros spéciaux, hors-série rédigés par Roland Daval sur le thème général du renforcement de la dynamique associative :

- "Porter un regard sur l'association et son environnement",
- "Projet associatif et vision d'avenir",
- "Plan d'action pluriannuel".

Nous avons également publié trois outils de formation : "l'analyse FF0M", "le modèle économique d'une organisation" et "le défi du développement spirituel".

Enfin nous avons lancé en novembre une nouvelle activité, des webinaires (séminaires en ligne). Cette innovation a été ouverte par Roland Daval à propos de la dynamique associative. Chaque webinaire a été suivi par 15 à 25 participants. Nous prolongerons cette activité en 2023. Elle nous permet d'avoir un contact direct avec notre lectorat qui s'étend au-delà des frontières, avec de nombreux lecteurs issus d'Afrique et de Madagascar.

Le nombre de visiteurs du site par mois est passé de 344 en janvier à 1006 en Décembre. Au total nous avons enregistré 10441 visiteurs en 2022 ayant lu 38770 pages. Jusqu'à la fin de l'année 2022, les lecteurs devaient s'inscrire sur le site, c'est-à-dire créer un compte d'utilisateur pour avoir accès aux diverses publications. En fin d'année, nous avions enregistré 511 inscrits. Nous avons pris la décision d'abandonner ce système qui pouvait être dissuasif pour un certain nombre de personnes. Désormais le site est entièrement ouvert et quiconque peut avoir accès librement et gratuitement à toutes les publications ainsi qu'aux webinaires. Nous invitons cependant nos lecteurs à s'abonner à notre "newsletter" pour pouvoir garder un lien avec eux et les tenir au courant des nouveautés.

Nous fonctionnons suivant un principe "Open source", nos publications sont sous licence Creative Commons.

On doit féliciter notre équipe rédactionnelle, vraiment très dévouée et efficace. Elle s'est agrandie en 2022 avec l'arrivée de notre ami Alain Dewerdt qui a pris en charge le numéro 14 "Pour une société inclusive". Il faut signaler aussi le travail remarquable fait par notre ami Larry Childs pour assurer la publication régulière de la version anglaise" Cooperative Approaches"avec une petite équipe de rédacteurs anglophones.

Dans l'ensemble, il faut bien convenir que notre lectorat est encore réduit. Pourtant nous ne ménageons pas nos efforts pour promouvoir chaque publication et chaque webinaire à travers les réseaux sociaux (Facebook, Linkedin et Twitter).

Débat

Michel Seyrat est fasciné par le volume de travail effectué par une équipe formée uniquement de membres bénévoles.

Dominique Bénard reprend la parole pour noter que tout au long de l'année 2022, des articles de blogue ont été régulièrement publiés sur le site. Cette activité a surtout été prise en charge par Michel. Les articles de blogue sont d'une grande importance pour attirer l'attention des robots Google qui s'intéressent à tout ce qui est nouveau et pour améliorer le référencement du site très important pour attirer de nouveaux lecteurs.

Ralison Andriamandranto adresse ses félicitations à l'équipe rédactionnelle à la fois pour le volume et pour la qualité des publications qui se retrouve rarement ailleurs. Les articles sont très denses. Il faut vraiment être intéressé pour entreprendre la lecture, mais quand on commence à lire, on est captivé. Dominique avait cependant raison de signaler qu'il fallait s'attacher à ne pas trop augmenter le nombre de pages de chaque numéro. Il faut signaler que les articles sont d'une pertinence réelle et répondent à des besoins.

Guy Menant, représentant l'association REPTA, partage tout à fait les propos de Ralison. Le nombre de pages de la revue est un vrai problème, quand on aborde un nouveau numéro, on se dit, il faut que je consacre une soirée où je serais bien libre pour me consacrer à cette lecture. Il y a peut-être une solution pour contourner l'obstacle. On pourrait publier dans le blog des résumés des différents articles de manière à ce que les sujets traités apparaissent plus facilement dans les moteurs de recherche. Quand

on cherche sur le net un document sur un sujet, il faudrait que les moteurs de recherche conduisent immédiatement à des articles de la revue "Approches Coopératives". Ce n'est pas encore le cas.

Roland Daval, pour avoir déjà piloter plusieurs revues, constate un fait : chaque fois qu'il prend contact avec des associations, avec des institutions, les gens répondent tout de suite favorablement pour participer à l'écriture d'articles dans la revue. Cela correspond sans doute à la perception qu'ils ont de la qualité de la revue.

Dominique signale qu'il est actuellement à Paris, au siège de l'Union nationale des Centres de Plein Air (UCPA) parce que le directeur général, Guillaume Legaut, l'a sollicité pour animer un débat avec l'équipe de direction élargie de l'UCPA sur la résilience et le sport, après avoir lu le numéro hors-série publié par l'APAC sur ce sujet.

Patrick Gallaud propose de se rapprocher d'institutions comme l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), qui diffuse beaucoup de documents et qui est une sorte de plaque tournante de l'éducation populaire en France ou le Conseil pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP) pour mieux se faire connaître. L'INJEP organise régulièrement des journées d'étude et des colloques, l'APAC pourrait peut-être cocréer un colloque avec l'INJEP. Les thématiques, que l'APAC aborde, correspondent tout à fait aux centres d'intérêt de l'INJEP et des associations membres du CNAJEP. Donc, l'APAC aurait intérêt, pour augmenter sa notoriété et son lectorat, à se rapprocher de telles institutions, qui sont proches d'elle par leurs objectifs et leurs idéaux.

Hamady M'Bodj se dit "scotché "par la qualité du travail fourni par l'APAC. Parfois, il a du mal à suivre à cause de ses activités. Mais c'est pour lui une très belle expérience de voir les efforts des uns et des autres pour produire des articles de qualité. Il a été un lecteur assidu d'Approches Coopératives depuis le début et il s'efforce de partager les articles à chaque parution en particulier dans un groupe *Whatsapp* dont il fait partie et qui rassemble des associations africaines de Scoutisme. Il a reçu souvent des échos très positifs à propos des articles parus. Il souhaite contribuer, à partir de son réseau, à accroître le nombre de lecteurs.

Guy Menant note qu'il est le seul à représenter une association. Un effort devrait être fait pour solliciter l'adhésion d'autres organisations. Cette proposition est approuvée par toute l'assemblée.

Rapport financier

Présentation par le Trésorier, Roland Daval

Pour sa première année de financement, l'APAC avait un budget modeste de 2 278 euros et les dépenses s'élèvent seulement à 693 euros. Elles concernent quelques déplacements, mais surtout les frais liés à l'utilisation d'internet. Les ressources sont constituées des cotisations des adhérents pour 460 euros, des dons pour 550 euros, des produits divers pour 229,25 euros qui sont des remboursements de frais et des prestations de service.

L'exercice 2022 se termine donc avec un excédent de 1739, 25 euros.

A ce jour, sur le compte du Crédit mutuel, l'APAC dispose de 1 567 euros. Le versement d'une somme de 150 euros correspondant à des dons devrait nous arriver via HelloAsso. Donc le montant disponible s'élève à 1 716 euros. La campagne de dons lancée en début 2023 nous a rapporté à ce jour 745 euros.

Le budget pour l'année prochaine resté aussi tout à fait modeste.

Débat

Dominique Bénard note que ces résultats sont obtenus alors que toutes les publications et services de l'association sont en accès totalement libre et gratuit.

Roland Daval ajoute que le bénévolat n'a pas été valorisé.

Guy Menant pose une question concernant la protection juridique des différents articles.

Dominique Bénard répond que les articles sont protégés par une licence Creative Commons.

Guy Menant attire l'attention sur la nécessité d'informer de ces dispositions les personnes qui fournissent les articles et les photos.

Michel Seyrat propose que l'utilisation par des tiers d'articles publiés dans la revue soit permise en échange d'un don à l'association. Une note pourrait inviter ceux qui souhaiteraient reproduire un article à faire un don à l'association par l'entremise d'HelloAsso.

Comme le souligne Guy Menant, ce ne pourrait être une obligation juridique mais seulement une obligation morale. D'ailleurs notre objectif est de travailler en" open source" pour diffuser le plus largement possible nos idées.

Roland Daval reprend la parole pour demander l'accord de l'assemblée générale sur l'affectation du résultat annuel positif de 1046,03 euros. Il propose que cette somme soit affectée à la constitution du fonds associatif de l'APAC.

Approbation du rapport moral et du rapport financier

Les rapports moral et financier et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité

Fixation de la cotisation 2023

Le trésorier propose de maintenir ce montant au même niveau, c'est-à-dire 20 euros pour les personnes physiques et 50 euros pour les personnes morales.

Cette mesure est approuvé à l'unanimité.

Recrutement de nouveaux adhérents

Débat

Roland Daval propose de s'attacher à recruter de nouveaux membres, personnes physiques et personnes morale, à l'occasion de la sortie de chaque numéro de la revue. Il demande s'il y a d'autres suggestions.

Dominique Bénard propose de mettre l'accent sur les personnes morales dont l'adhésion peut ouvrir à l'APAC des réseaux de nouveaux lecteurs. Il rappelle que le système d'adhésion est maintenant bien rodé : quand une personne morale ou physique souhaite adhérer, elle peut envoyer une demande à partir du site web. Le président reçoit cette demande et la diffuse auprès des membres du comité exécutif pour approbation.

Roland Daval note que par ce biais nous venons de recevoir plusieurs demandes d'adhésion très intéressantes.

Patrick Gallaud propose de rédiger une lettre-type et de l'envoyer aux associations membres de plusieurs réseaux comme le CNAJEP.

Dominique Bénard propose de réaliser un dossier numérique pour présenter la raison d'être et les activités de l'APAC avec un argumentaire expliquant l'intérêt d'y adhérer. Ce dossier serait ensuite envoyé aux organisations membres de plusieurs réseaux. Par exemple les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les associations de solidarité internationale, les organisations du secteur coopératif, etc.

Roland Daval propose d'identifier le président ou la présidente actuelle du CNAJEP pour avoir un échange avec cette personne et lui présenter l'APAC.

Patrick Gallaud est d'accord. Le CNAJEP représente une mine d'associations qui pourraient adhérer à l'APAC.

Ralison Andriamandranto propose aussi le réseau F3E, un réseau d'expertise internationale.

Dominique Bénard ajoute à la liste Coordination Sud, la plateforme nationale des ONG de solidarité et de coopération internationale.

Guy Menant souhaite obtenir une précision : en ce qui concerne les demandes d'adhésion volontaires, sur quelles bases s'appuyer pour éventuellement refuser une adhésion ? Est-ce qu'il y a une charte à laquelle il faut adhérer ?

Dominique Bénard trouve la question excellente. Il faut en effet que l'APAC se dote d'une charte présentant un certain nombre de valeurs et à laquelle on demanderait aux candidats membres d'adhérer. En l'absence d'une telle charte l'APAC manque de critères objectifs pour juger du bien-fondé d'une demande d'adhésion. Il estime que la charte ou le projet associatif devrait affirmer notre but de promouvoir les démarches coopératives et la démocratie participative mais aussi la diffusion libre des expériences et des connaissances (open source).

Roland Daval note que le simple fait d'affirmer que les adhésions doivent être validées par le comité exécutif est dissuasif pour des gens qui auraient un objectif d'entrisme. Cependant il admet qu'il est préférable d'éviter des refus de la part du Comité exécutif. Il est volontaire pour travailler sur un projet de charte ou projet associatif.

Les projets pour 2023-2024

Roland Daval présente les différentes publications et les webinaires déjà programmés pour 2023-2024 et les projets non encore programmés (voir document joint) puis il ouvre le débat.

Dominique Bénard fait remarquer qu'il faudrait sans doute programmer plus tôt dans l'année le numéro sur la convivance afin de le coupler avec une rencontre organisée par le Forum de Cordoue.

Patrick Galland propose un webinaire pour Novembre 2023 sur la Déclaration Universelle des Droits de l'homme à l'occasion de son 75ème anniversaire.

Michel Seyrat se porte volontaire pour un webinaire sur "Ecrire court".

Dominique Bénard suggère à Guy Menant d'organiser avec le REPTA un webinaire sur l'apprentissage de base et le bilinguisme.

Pour Guy Menant, il faudra d'abord attendre les résultats du colloque que le REPTA va organiser sur ce thème et se demander ensuite si c'est bien indiqué étant donné qu'un webinaire est une structure de formation, orientée vers l'acquisition de compétences, ce n'est pas une conférence en ligne. Il serait possible de faire intervenir un expert sur ce sujet pour proposer une formation mais c'est un sujet assez complexe pour 90 minutes de webinaire. De même il se demande si la proposition de Patrick Galland sur la déclaration des droits de l'homme correspond bien pour un Webinaire sauf si on se propose de faire acquérir des compétences sur ce sujet.

Patrick Galland précise en effet qu'il a plutôt en tête une sorte de table ronde sur le thème de l'actualité de la déclaration des Droits de l'Homme avec des acteurs qui font vivre aujourd'hui les Droits de l'Homme sur le terrain.

Guy Ménant convient qu'on peut aussi imaginer des conférences en ligne plutôt que des webinaires proprement dits.

Concernant les Droits de l'Homme, Dominique Bénard est tout à fait d'accord avec l'idée de Patrick d'organiser une table ronde en ligne mais ajoute qu'il serait aussi possible de proposer une petite formation sur des méthodes pour faire découvrir la déclaration des Droits de l'Homme à des jeunes.

Roland Daval souhaite préciser que le numéro d'Approches Coopératives sur le thème de l'apprentissage de base et du bilinguisme sera imprimé aux frais du REPTA et remis à tous les participants du colloque. Ce numéro sera le document préparatoire du colloque donc il s'agira aussi d'un moyen de promotion de l'APAC.

Guy Menant demande à Ralison Andriamandranto si la méthode Asama est toujours employée à Madagascar. Ralison répond par l'affirmative, il a participé le jour même à une réunion sur ce thème. La méthode Asama (Action scolaire d'Appoint pour les Malgaches Adolescents) est une méthode d'alphabétisation qui a fait ses preuves. Guy Ménant estime qu'il devrait être possible d'organiser un webinaire sur ce thème. Ralison est justement en train de réfléchir à l'adhésion possible d'un certain nombre d'associations malgaches à l'APAC. Il serait alors possible d'organiser des webinaires, par exemple pour présenter la méthode Asama. Il saisit l'occasion de proposer une réflexion sur les conditions de l'adhésion à l'APAC d'associations africaines ou malgaches. Lui-même représente deux associations qui travaillent sur le problème des enfants de la rue. Il pourra en particulier apporter son concours au numéro sur l'enfance et la jeunesse en difficulté. Il se propose d'y présenter l'action de la plateforme d'associations malgaches qui a été créée pour fédérer les efforts dans ce domaine.

Roland Daval pense qu'on devrait envoyer à tous les membres de l'association le tableau des projets pour 2023-2024 afin que chacun puisse proposer une contribution ou une suggestion.

Ralison Andriamandranto souhaite rajouter deux thèmes qui d'après lui entrent dans la philosophie d'Approches Coopératives. D'abord la question de la gouvernance mondiale et régionale, par exemple la Commission de l'Océan Indien. Il y a quelques jours, une embarcation a fait naufrage avec 47 personnes et il y a eu plus d'une vingtaine de victimes. Il s'agissait de personnes tentant de migrer de Madagascar

à Mayotte. Cela concerne la question des migrations mais aussi celle de la coopération des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien afin de mettre en place une stratégie pour éviter de telles catastrophes. La guerre en Ukraine est en train de bloquer la gouvernance mondiale et même régionale. C'est une question qui est vraiment d'actualité. On pourrait enclencher une réflexion sur ce thème au niveau de l'APAC. Un autre thème est aussi d'actualité c 'est la question de la Coopération décentralisée. Ralison a participé à l'évaluation de la coopération entre la Nouvelle Aquitaine et une région malgache, il a le sentiment qu'on arrive à une sorte de plafonnement, il faudrait innover pour redynamiser la coopération décentralisée, afin de répondre aux enjeux et aux problématiques actuelles. C'est un thème que l'APAC pourrait aborder.

Roland Daval rappelle que ce thème a déjà été traité dans le dernier numéro de la revue sur la solidarité et la coopération Internationale. Il serait aussi possible de le traiter à nouveau dans un article de blogue pour ouvrir un débat. Dans tous les cas, on va inscrire cette proposition dans les pistes de travail et on verra ensuite comment la traiter.

Dominique Bénard rappelle qu'il est aussi possible d'organiser des forums sur le site ; c'est-à-dire des discussions en ligne par "chat". Cela permet d'échanger des idées, des documents et de dialoguer. Cela peut s'étaler dans le temps, on n'est pas obligé de convenir d'une date possible. Il serait intéressant d'expérimenter ce dispositif sur un sujet particulier. Il rappelle que le thème de la coopération internationale a déjà abordé dans les numéros réalisés avec le REPTA sur l'école pour tous en Afrique, l'éducation des filles, et aussi dans le dernier numéro sur la coopération et la solidarité internationale, mais chaque année on peut prévoir quelque chose sur ce thème. Les propositions de Ralison sont excellentes. La question de la gouvernance régionale et mondiale est très importante aujourd'hui. On croyait, dans les années 1990, avec la disparition de l'Union Soviétique, qu'on allait s'orienter vers une gouvernance mondiale partagée. Cela a échoué malheureusement, mais les défis mondiaux sont tels avec la crise climatique, les pandémies, les conflits, les migrations, etc. qu'aucun pays tout seul ne peut y faire face. Il faudra bien réinventer une gouvernance mondiale. Il importe de trouver à ce sujet des gens compétents capables de nous aider.

Roland Daval rappelle que c'est la raison pour laquelle il a envoyé à chacun le tableau des projets pour 2023-2024 afin d'identifier sur chaque thème les gens à contacter.

Ralison Andriamandranto cite le fondateur de le Fondation pour le Progrès de l'homme, Pierre Calame qui a animé des réflexions très intéressantes sur la question de la gouvernance mondiale.

Guy Menant a un contact à proposer pour une interview sur le thème des tiers lieux car son fils et son épouse sont engagés dans un projet de ce type près de Romans en Isère.

Dominique Bénard rappelle que la création des tiers-lieux est un phénomène d'un grand dynamisme aujourd'hui en France.

Guy Menant propose de retenir aussi le thème de l'agrobiologie à partir des idées de Pierre Rabbi.

Roland Daval dispose de contacts avec des agriculteurs bio avec qui il a travaillé dans la région du Grand-Est.

Dominique Bénard suggère à partir de la même source le thème de la "sobriété heureuse".

Michel Seyrat pense qu'il serait utile de diversifier les formes d'expression et de ne pas seulement utiliser l'écrit. On a envie de dire des choses, le site nous permet de les dire plus rapidement que la revue. On pourrait avoir un truc qui s'appellerait "coups de gueule". Par exemple sur le thème de la déclaration universelle des Droits de l'homme, il y a un coup de gueule à pousser parce que la déclaration n'est absolument plus universelle. 80% des habitants de la planète vivent sous un régime complètement opposé à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Guy Menant pense que la proposition de Michel Seyrat correspond exactement à ce que faisait le fondateur du REPTA, Gabriel Cohn-Bendit, en prenant la parole sur différents médias et sur le site du REPTA.

Dominique Bénard estime que les "coups de gueule" proposés par Michel ne devraient pas s'exprimer dans des textes écrits mais par vidéos, enregistrés au cours d'une conversation Zoom, puis placées sur le site. Il propose à Michel de faire un essai aussi tôt que possible.

Divers

Roland Daval aborde un dernier point : les statuts de l'APAC prévoient la création d'un conseil d'orientation. Il pense que cette création est encore prématurée et qu'il est préférable d'attendre un peu.

Cette proposition est approuveé par tous les participants.

Roland Daval propose d'organiser la prochaine assemblée en présentiel. Cette proposition rencontre l'accord de tous.

Dominique Bénard remercie tous les participants de leur contribution et clôture l'assemblée.